UNE PROFESSIONNELLE **EXPÉRIMENTÉE**

UNE ASSOCIATION HABILITÉE POUR UN DISPOSITIF **DÉPARTEMENTAL**







sous un délai maximum de 48 h.

Elle vous reçoit sur rendez-vous ou se déplace à votre rencontre.

07 72 39 92 62 istf.tutelles@sauvegarde71.fr

Direction:

Pôle d'Activités Tutélaires SAUVEGARDE 71 Centre d'affaires du Pont Jean Richard 1 avenue de Verdun - Bt LB1 71100 Chalon-sur-Saône 03 85 42 56 56

RENSEIGNEMENTS: https://www.sauvegarde71.org



Un service à destination des :

- Tuteur
- Curateur
- Habilité familial
- Professionnels pour interventions dans les services et établissements
- tout intéressé...

ISTF

INFORMATION & SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

Un service de soutien technique pour les familles dans leur mission de tutorat → GRATUIT & CONFIDENTIEL





TECHNIQUE

ÉCOUTE

ORIENTATION

INFORMATION

TUTEUR FAMILIAL: UN DEVOIR DES FAMILLES

Vous avez dans votre environnement une personne vulnérable.

Des solutions existent :

- Procurations
- Mandat de protection future
- Habilitation familiale
- Mesures de protection juridique

Le dispositif ISTF peut vous donner toutes informations à ce sujet

Le dispositif ISTF peut vous aider à la mise en place, pendant l'exercice et à la fin de votre mission de tuteur ou curateur.

POUR VOUS AIDER DANS VOTRE MISSION LE SERVICE ISTF SAUVEGARDE 71 MET À VOTRE DISPOSITION :

Des *entretiens personnalisés* par téléphone ou sur rendez-vous du lundi au vendredi

Des propositions d'informations collectives :

- En ateliers thématiques
- Réunions d'échange entre tuteurs familiaux
- Rencontres avec des professionnels

BÉNÉFICIEZ D'UN SOUTIEN TECHNIQUE GRATUITEMENT

- Vous pouvez bénéficier d'une information personnalisée sur vos droits, vos obligations, les limites de votre intervention, et ceci dès la mise en place de la mesure de protection.
- Il vous sera apporté des informations sur les démarches à effectuer, les conditions requises.
- Aide aux démarches, explications de jugements, modèles de documents, courrier, requêtes, inventaires, aide à la conformité des justificatifs à fournir...
- Orientation vers un professionnel spécialisé

